



22 ET 23 AVRIL 2024  
Colloque

# Exposer les objets sensibles Programme

Le colloque *Exposer les objets sensibles* est organisé par l'École du Louvre, l'Institut national du patrimoine, la Maison du dessin de presse et le Musée-mémorial du terrorisme.

Il se tient à Paris :

- le lundi 22 avril, à l'Institut national du patrimoine, 2 rue Vivienne, 75002 Paris, amphithéâtre Jacqueline-Lichtenstein.
- le mardi 23 avril, à l'École du Louvre, palais du Louvre, place du Carrousel, 75001 Paris, aile de Flore, porte Jaujard, amphithéâtre Michel-Ange.

Ce colloque présente au public un échange sous forme de tables rondes entre professionnels des musées et institutions culturelles français et européens sur la question de l'exposition des objets sensibles aujourd'hui. Il s'inscrit dans le programme de formation des élèves conservateurs du patrimoine de l'Institut national du patrimoine et des élèves de l'École du Louvre.

Dans un contexte récent marqué par la remise en cause du récit porté par les institutions patrimoniales et de leur représentativité, les deux journées présentent une réflexion théorique et tentent d'apporter des réponses pratiques aux professionnels confrontés à des revendications ou à des réactions parfois virulentes, individuelles ou provenant de communautés, suscitées par l'exposition d'objets ou de collections considérés comme sensibles au regard de systèmes de valeurs philosophiques, politiques ou culturels. Différentes typologies d'objets sont abordées : les œuvres d'art moderne ou contemporaines, les objets issus de l'histoire coloniale, les objets témoins d'une histoire violente ou de conflits armés, les images satiriques ou encore les restes humains.

**Faut-il exposer les objets sensibles au risque de choquer ?  
De quel discours scientifique et de quel type de médiation faut-il les accompagner ?  
Comment résister à la censure ou à l'autocensure ?**

En s'appuyant sur des développements théoriques et des retours d'expériences, les débats ont pour objectif de proposer au public les fondements d'une déontologie partagée.



## Mardi 23 avril 2024. École du Louvre (amphithéâtre Michel-Ange)

### 9h30-10h45 Table ronde Comment concevoir une médiation ?

L'exposition des objets sensibles ne peut se concevoir qu'en lien avec des dispositifs de médiation, qui accompagnent les publics dans leur appréhension et leur compréhension du discours. Comment déployer une médiation adaptée et susceptible de transmettre les complexités esthétiques, historiques et sociales de ces objets ?

*Animatrice :*

**Dominique Taffin**, conservatrice générale du patrimoine, ancienne directrice de la Fondation pour la mémoire de l'esclavage.

*Participant et participante :*

**Élisabeth Jolys-Shimells**, conservatrice en chef du patrimoine, cheffe du service des Collections, musée de l'Histoire de l'immigration, Paris.

**Sophie Nagiscarde**, directrice des activités culturelles, Mémorial de la Shoah, Paris.

**Steve Bourget**, responsable des collections Amériques, musée du quai Branly - Jacques-Chirac, Paris.

### 10h45-11h15 Échanges avec la salle

#### 11h15-12h30 Table ronde Du cadre juridique à la déontologie

Cette table ronde aborde l'articulation des interdits légaux et des interdits culturels. Il s'agira de revenir sur le cadre légal de l'exposition et de la conservation des objets sensibles, mais aussi d'aborder ce sujet sous l'angle de la déontologie.

*Animateur :*

**Vincent Négri**, chercheur, Institut des sciences sociales du politique

*Participant et participante :*

**Aurélie Clemente-Ruiz**, directrice du musée de l'Homme, Paris.

**Isabelle Anatole-Gabriel**, cheffe de la région Europe et Amérique du Nord, Centre du patrimoine mondial, Unesco, Paris.

**Géraldine Goffaux Callebaut**, professeure de droit privé, université d'Orléans.

### 12h30-13h00 Échanges avec la salle

#### 13h00-13h30 Conclusion

Henry Rousso, historien,  
président du GIP mission de préfiguration du Musée-Mémorial du terrorisme.



**Ecole du Louvre**

Palais du Louvre